

LISTE DES DOCUMENTS : *INSCRIPTION / DEMANDE DE TITRE*

Dans le cadre d'une inscription au permis de conduire, ou d'une demande de titre du permis de conduire, les documents suivants seront à joindre :

- Un justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, carte de séjour).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Factures de préférence EDF, téléphone, internet... ou dernier Avis d'imposition).
- Une planche ephoto (agrée ANTS, démarches permis de conduire).
- Pour les français de moins de 25 ans, une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou pour les personnes âgées de 17 à 18 ans, une attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou une attestation individuelle d'exemption.
- Une copie de l'ASSR 2, délivré par le Collège de l'élève.
- Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève : une attestation d'hébergement et une copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant.
- Si l'élève est déjà titulaire d'un permis de conduire (exemple : BSR/AM) : une copie du permis de conduire actuel.

Pour les élèves mineurs (de 15ans à 17ans) :

Si l'élève mineur ne porte pas le même nom que l'un de ces représentants légaux, une copie du livret de famille.